

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 29 (1969)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Administration

ORGANES

Assemblée générale

L'assemblée générale, point central du jubilé du Cinquantenaire de l'ONST le 2 juillet, a vu la présence de 176 membres, avec 21 446 voix. Les délégués ont approuvé les affaires statutaires, comme le rapport du directeur, les lignes directrices de la propagande, le 28^e rapport de gestion, les comptes annuels et le bilan de 1968. Neuf membres du Comité ont été élus conformément à l'article 13 des statuts de l'organisation de l'ONST. – A fin 1969, nous comptions 346 membres, contre 351 à fin 1968.

<i>Adhésion</i>	<i>Cotisation:</i>
Luftseilbahn Erlenbach i.S.–Stockhorn AG, Erlenbach i.S.	fr. 500.–

Démissions

Chocolat Cima-Norma SA, Dangio (cessation d'activité)	fr. 500.–
Compagnie vaudoise d'électricité, Lausanne	fr. 630.–
Imprimerie R. Marsens, lithographie, Lausanne	fr. 500.–
Imprimerie E. Ruckstuhl SA, Lausanne	fr. 500.–
Transports publics de la région lausannoise, Lausanne	fr. 630.–
Brunnen–Morschach–Axenstein-Bahn, Morschach (cessation d'exploitation)	fr. 500.–

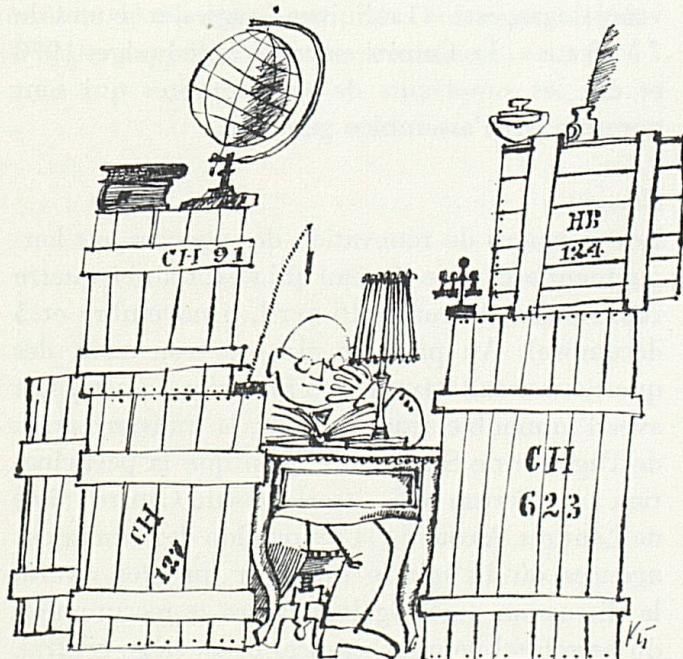
Comité

Le Comité s'est réuni les 16 avril et 4 décembre à Berne. Dans sa séance de printemps, le Comité nouvellement constitué pour la période 1969–1972 s'est occupé du projet de rapport de gestion et des comptes pour 1968. Il a en outre approuvé la proposition de neuf nouveaux membres du Comité à l'intention de l'assemblée générale. L'objet le plus important de la séance de décembre était le programme d'activité et de propagande pour 1970 qui, dans le cadre du programme décennal « Courez l'Europe – détendez-vous en Suisse », met l'accent sur les campagnes pour la jeunesse. Le nouveau slogan est: « La Suisse – pays des jeunes de 7 à 70 ans ». Le Comité a approuvé le budget 1970 et élu les suppléants de ses membres qui sont nommés par l'assemblée générale.

Bureau

Les questions de rénovation des agences ont longuement occupé le Bureau qui s'est réuni à quatre reprises (les 15 mars, 16 avril, 6 novembre et 3 décembre). Au premier plan se trouvaient des questions architecturales ou financières en rapport avec l'immeuble acquis à Paris, la transformation de l'agence de Stockholm, ainsi que la participation au « Forum of Switzerland » du Centre suisse de Londres. A côté de la rénovation des locaux des agences, où il s'agit de rattraper un gros retard, la discussion porta également sur le recrutement du personnel pour les agences et au siège central.

A chaque séance, le directeur présenta un rapport circonstancié sur l'avancement des travaux dans tous les secteurs de l'activité. Lors de la seconde réunion de printemps, le bureau a été informé à fond par M. Horst Burkhalter, de la Société suisse des hôteliers, sur l'introduction prévue d'un système électronique de réservation de chambres.



VENTE DE BILLETS

On sait que bon nombre des agences de l'ONST vendent des titres de transport en qualité d'agences officielles des Chemins de fer fédéraux et des autres entreprises suisses de transport public. En comparant les nuitées d'hôtes étrangers et les chiffres de vente réalisés par nos agences durant la dernière décennie, on relève que l'évolution ne se présente pas sous un jour favorable en dépit du relèvement des tarifs. Pourquoi cela?

Par suite de la vogue croissante des arrangements IT (pour tours à forfait), la vente de billets est toujours davantage le fait des agences de voyages. D'autre part, rares sont nos agences qui possèdent une licence IATA: La plupart d'entre elles ne bénéficient donc pas de l'essor du trafic aérien. Enfin, on ne saurait négliger les conséquences du développement du tourisme automobile. Comme par le passé, l'objectif premier de l'ONST sera de promouvoir la vente de titres suisses de transport par une propagande sélective, particulièrement auprès des agences de voyages.

Afin d'intensifier la propagande en faveur du trafic ferroviaire, un groupe a été créé pour les contacts entre l'ONST et les CFF au début de l'année en revue, groupe qui doit aboutir à la formation d'une communauté de travail permanente. Ces contacts exercent sans doute un effet bénéfique pour la promotion du tourisme ferroviaire vers la Suisse.

PERSONNEL

Effectif

L'effectif du personnel a évolué comme suit entre 1968 et 1969:

	1968	1969
Zurich	44	48
Volontaires	1	-
Stagiaires (pour les agences)	5	2
Agences	196	195
	244	245

Personnel des agences qui vendent des billets: 174

Amsterdam	14	15
Bruxelles	19	18
Francfort s/M.	19	19
Londres	38	34
Milan	10	11
New York	25	27
Nice	5	5
Paris	26	26
Rome	6	6
Stockholm	6	6
Vienne	8	8

Composition du personnel

Employés selon statut

du personnel de l'ONST: Zurich	27	29
agences	64	65
Fonctionnaires CFF: agences	6	5
Employés engagés aux conditions locales:		
Zurich	17	19
agences:		
Suisse	56	58
étrangers	90	87
4	2	
Stagiaires et volontaires		

Personnel des agences qui ne vendent pas de billets: 22

Buenos Aires	1	1
Francfort / sous-agence de Düsseldorf	2	2
Le Caire	4	4
Copenhague	5	5
Madrid	5	5
New York / sous-agence de Chicago	2	2
San Francisco	5	5

244 245 196 195

Pour la saison d'été, les auxiliaires suivants ont été mis à disposition des agences :

	1968	1969
Bruxelles	5	5
Copenhague	1	1
Francfort s/M.	2	2
Londres	1	-
Milan	1	1
New York	2	3
Paris	8	7
Rome	1	1
San Francisco	1	1

Le poste temporaire de l'agence de Milan a été occupé par un employé permanent à la suite de l'accroissement des ventes de billets de ces dernières années; cette agence dispose maintenant de onze collaborateurs permanents. De même l'effectif du personnel à New York a dû être réexaminé.

Mutations au siège de Zurich

Le 1^{er} janvier 1969, M. Alexander Höchli, ancien directeur de l'Office du tourisme d'Engelberg, est entré à notre service en qualité de chef de section. Des tâches spéciales, la coordination interne et les questions de personnel au siège lui ont été confiées afin de décharger la direction.

A la fin de l'année, Mme Georgette Buchet et MM. Hans Biedermann et Josef Elsener, ayant atteint la limite d'âge, ont accédé à une retraite bien méritée.

M. Hans Biedermann, chef du service de films, était entré le 15 avril 1946 au service de l'ONST pour exercer ensuite son activité dans les agences de Lisbonne et de Bruxelles. En 1953, il revint à Zurich où il fut chargé de développer le service de films. Avec un enthousiasme jamais en défaut et une grande conscience professionnelle, il a su maîtriser cette délicate tâche qui consistait à s'occuper d'une production croissante et à en faire un usage adéquat.

M. Josef Elsener, de longues années durant chef de publicité de « Pro Telephon » puis de la Fabrique de machines-outils d'Oerlikon, se vit confier le 1^{er} février 1968 des tâches spéciales, en particulier dans le secteur administratif du service des expositions.

Madame Georgette Buchet commença son activité le 1^{er} mai 1951 à notre agence de Paris. Dès le 15 octobre 1941, elle fut employée au siège auxiliaire de l'ONST à Lausanne. Elle y resta après la suppression de ce bureau en 1954 pour s'occuper du secteur de l'éducation. Grâce à sa psychologie, son entregent et le soin qu'elle apportait à cultiver de bonnes relations avec les instituts et les écoles, Madame Buchet sut acquérir une profonde connaissance de ce domaine particulier. Son service de conseils et de renseignements devint un instrument efficace de notre propagande.

Voyages d'étude du personnel des agences

Les quatre voyages d'étude suivants ont été organisés:

15-18 janvier:

Canton de Berne, avec sept employés des agences d'Amsterdam, de Francfort, de Londres, de New York, de Paris, de Stockholm et de Vienne;

12-17 mai:

Tessin avec six collaborateurs des agences de

Francfort, de Copenhague, de Londres, de Milan et de Paris;

22-27 septembre:

Suisse centrale, avec neuf collaborateurs des agences d'Amsterdam, de Francfort, de Londres, de Milan, de New York, de Paris et de Vienne;

29 septembre-8 octobre:

Visite de 40 instituts et homes d'enfants de Suisse, avec sept spécialistes des agences d'Amster-



Zwitserland: vakantieland in ieder jaargetijde.

dam, de Bruxelles, de Francfort, de Copenhague, de Londres et de New York. Un rapport circonspect sert de documentation pour les autres agences.

VISITES D'AGENCES

Les agences ont de nouveau reçu la visite du président, du vice-président, de membres du Bureau dans certains cas, du directeur et du directeur adjoint. Un contact personnel régulier entre le siège et les chefs d'agence est utile et nécessaire, les dispositions étant plus faciles à prendre si l'on a l'occasion de se rendre sur place au préalable.

RÉVISIONS

Au cours de l'année, les agences que voici ont fait l'objet de révisions :

8–12 mars :

Agence de Francfort par le siège central, en collaboration avec le contrôle du trafic des CFF

18–19 août :

Agence d'Amsterdam par le siège central (contrôle de caisse)

27 septembre–1^{er} octobre :

Agence de Stockholm par le chef de la Commission de contrôle

18–24 octobre :

Agence de Bruxelles par le siège central, en collaboration avec le contrôle du trafic des CFF

14–18 novembre :

Agence de Milan par le siège central, en collaboration avec le contrôle du trafic des CFF

19–21 novembre :

Agence de Rome par le siège central, en collaboration avec le contrôle du trafic des CFF.

